Protéger Montmorency : le Plan Local d’Urbanisme enfin adopté !

Au terme de deux présentations en Conseil municipal, le Plan Local d’Urbanisme travaillé et porté par l’équipe municipale depuis 5 ans a été adopté à 14 voix contre 12 (et 7 abstentions).

Après un rejet lors du Conseil municipal du 8 avril dernier, ce vote positif prouve la reconnaissance de la majorité de l’assemblée délibérante de la nécessité d’adopter un PLU protecteur pour la ville.

En effet, ce dernier permet de protéger les arbres classés, les maisons remarquables et interdire certaines constructions massives. Cohérent et durable, il prend en compte la richesse patrimoniale de la ville.

Nous sommes enfin aujourd’hui en mesure de protéger notre ville.



Infos pratiques

Le projet de PLU révisé a été arrêté lors du conseil municipal du 18 décembre 2017.

Contact

Vous avez une question sur le PLU ?
Tél. : 01 39 34 98 10
Fax : 01 39 64 16 09
Mail : stechniques@ville-montmorency.fr

Liens utiles
Montmorency demain. Le livret de présentation du PLU
Tout savoir sur la révision du PLU approuvée le 24 juin